

COORDINATION REGIONALE
Correspondant des Alpes-Maritimes
Monsieur Serge JOVER
17, avenue Bellevue
06270 VILLENEUVE LOUBET

Nice, le **25 OCT. 2013**

Monsieur,

Votre collectif Coordination Régionale a bien voulu me faire part de sa position concernant le projet de Ligne Grande Vitesse Provence Alpes Côte d'Azur (LGV PACA). Vous précisez ainsi dans votre correspondance, que tout en restant opposé au projet, vous souhaitez participer à la concertation, dans la mesure où les études se poursuivraient.

En réponse, je vous précise que le Comité de pilotage qui s'est tenu le 23 septembre dernier sous l'égide du Préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur a acté la Zone de Passage Préférentielle (ZPP) de Marseille à l'Italie.

Conformément à la décision du gouvernement, le 9 juillet 2013, de retenir en 1^{ère} priorité le traitement des nœuds ferroviaires de Nice et Marseille, une concertation sur le projet aura lieu en deux temps, correspondant aux priorités 1 & 2 retenues pour le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur. C'est ainsi, pour ce qui concerne le nœud ferroviaire de Nice, que cette concertation doit se dérouler à l'automne 2013. L'objectif est la validation de la ZPP permettant le passage en phase 2 des études préalables à l'Enquête d'Utilité Publique, dans les meilleurs délais.

La Métropole Nice Côte d'Azur, fortement impliquée dans ce projet a un besoin urgent de cette nouvelle infrastructure de transport, seule en mesure de répondre aux enjeux de mobilité sur son territoire. Les études menées par le maître d'ouvrage, et sous l'impulsion forte de la Métropole, des collectivités et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale ont fait évoluer favorablement le projet.

S 335292

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, en vous adressant à :

DGSA Aménagement, Urbanisme et Logement
Métropole Nice Côte d'Azur – 06364 Nice cedex 4.
Téléphone: 0489982024 - Télécopie: 04.89.98.19.86
Email : guy.muller@nicecotedazur.org

La boucle ferroviaire entre Cannes et Nice, retenue en 1^{ère} priorité doit permettre une avancée capitale pour les transports au quotidien par la réalisation d'une infrastructure nouvelle, souterraine dans la majeure partie du tracé afin de diminuer les impacts.

Bien entendu, cette phase ne répondra pas à l'étendue des besoins, notamment les liaisons grandes distances, mais doit être perçue comme un maillon important dans la réalisation future d'un Arc Ferroviaire Méditerranéen reliant l'Espagne, la France et l'Italie.

La situation actuelle ne peut plus perdurer, le département des Alpes-Maritimes et la Métropole sont enclavés et restent à l'écart des grands axes de transport, dépendant ainsi de liaisons autoroutières et routières congestionnées, sources de pollution et d'insécurité.

Je serai, soyez en certain, particulièrement attentif, ainsi que les services de la Métropole, afin que l'ensemble des contraintes environnementales soient prises en compte dans le cadre de ce projet.

Restant à votre écoute, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.



Christian ESTROSI
Député-maire de Nice